

/PLAN DE PRESENTATION

- I- BREF APERÇU DU TCHAD**
- II- ETAT DE LIEUX DU SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS**
- III- PERSPECTIVES DANS LES DOMAINES DES TELECOMMUNICATIONS**
- IV- DIFFICULTES**
- V- CONCLUSION**

BREF APERÇU DU TCHAD

1-1 ETAT d'Afrique centrale francophone devenu indépendant le 11 août 1960, le est situé au sud du tropique du cancer, au cœur du continent Africain, entre le 7 et le 24 degré de latitude nord et le 13 et 24 degré de longitude Est. Il a une superficie de 1284 000 km², et s'étale du Nord au Sud sur 1 700km et sur 1000km d'Est à Ouest. Le Tchad partage des frontières communes avec six (6) Etats voisins.

Il est dépourvu de toute façade maritime. Le port le plus proche se trouve au Nigeria : (port Harcourt) situé à 1700km de N'Djamena

1-2 Relief et hydrographie

Du point de vue orographie, deux ensembles physiques se partagent le Tchad et font qu'on distingue un ensemble plat (la cuvette Tchadienne et un ensemble accidenté) les pointements rocheux.

Le Tchad plat est formé de deux plaines séparées par le massif central Tchadien (mont Guéra).

La plaine désertique du nord qui atteint son niveau le plus bas au puits de Chicha dans le Djourab. La rigueur du milieu désertique explique dans cette zone la faible densité de la population qui ne peuvent se regrouper qu'au de Oasis

La deuxième plaine est de l'ensemble Chari Logone. C'est une plaine inondable où cohabitent éleveurs et agriculteurs. La densité de la population devient plus importante car les conditions écologiques sont favorables à la vie de l'homme. Il est à remarquer que dans cette zone, les eaux de pluie rendent très difficile voir même impossible la circulation routière pendant une partie de l'année.

Le Tchad accidenté(pointements rocheux) entoure les plaines du Tchad plat et est constitué au nord par les montagnes du Tibesti(point culminant, Emi- koussi 3314m), au nord –est par les plateaux de l'Ennedi et les massifs du Ouaddaï à l'Est. Les monts GUERA au centre, celui du sud auxquels s'ajoutent les systèmes colinéaires du sud –ouest de l'Adamaoua forment une demi couronne montagneuse.

Le contexte général du secteur des Télécommunications

Dans le souci de développer tous les secteurs d'activités économiques du pays et en particulier le secteur des Télécommunications, le gouvernement du Tchad a jugé indispensable de faire la réforme du secteur.

C'est ainsi que la loi 009/PR/98 du 17 août 1998 régissant les Télécommunications a vu le jour. Cette loi qui sépare les activités Postales des Télécommunications, fusionne les activités des Télécommunications, sépare enfin les fonctions Réglementation et exploitation. Cette loi consacre ainsi la libéralisation du secteur des Télécommunications au Tchad. Elle est à l'origine de l'augmentation plus ou moins quasi exponentielle de la télé densité du pays. L'environnement du secteur des Télécommunication est animé par deux principaux acteurs en charges qui sont : le Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de la Communication (MPNTC^o) et l'office Tchadien de régulation des Télécommunications (OTRT). Objectif global du gouvernement est de promouvoir le développement du secteur et leur accès au plus, c'est ainsi qu'un projet d'augmentation du nombre de ligne principale de 8.600 à 14.000 à N'Djamena et de 1.400 à 6.000 à l'intérieur du pays. Le projet de déserte de 24 villes a été conçu par la présidence et remis à l'OTRT pour son exécution en est la conséquence (Et en ce moment nous comptabilisons 18 VSAT déjà installés). La présence d'un opérateur de téléphonie fixe et de deux opérateurs mobiles ; l'existence d'un certains nombres de réseau indépendants en service de valeur ajoutée et quelques fournisseurs d'accès au segment spatial.

De 1998 à nos jours, nous constatons.

- une faible avancée de développement des Télécommunications et des Technologies de l'information et de la Communication.
- Un cadre réglementaire non suivi des lois d'application.
- Une concurrence qui ne se sent pas entre les trois opérateurs (mobile comme fixe).
- Les tarifs non concurrentiels et donc peu incitatifs sur tout les secteurs pour les consommateurs.
- Manque d'infrastructure adéquat (énergie installation) ;
- Une invisibilité sur les perspectives du secteur.
- Aucune pénétration sensible pour les segments fixe mobile, Internet en milieu rural.
- Une faible prise de conscience du secteur privé national international.

70 VSAT répartis comme suit :

- 18 légalement installés couvrent différentes es villes (Bongor ;kélo ;Pala ;Laï ; Koumra ; Kyabé ; Mongo ;Amtimane ; Ati ;Houmhadjer ; Adré ;Biltine ; Fada ;Bol ; Moussoro ;Mao ;Faya) sur lesquels 2 font la VOIP ;
- 22 sont installées dans les banques de la place et font les données;
 - 30 sont frauduleusement installés et ne respectant pas la réglementation en matière des télécoms

Perspectives

Dans sa déclaration de politique de développement des Télécommunications, le Gouvernement du Tchad aimerait rattraper son retard dans le secteur des Télécoms en 2007. Cela doit se traduire par :

- élever la densité téléphonique actuelle qui est de 0,12% à 0,25%**
- élever le taux de croissance qui est de 7,4% en 1995 à 18,7% en 2007,**
- faire aboutir le projet fibre optique,**
- l'installation de la technologie CDMA 2000 permettant d'obtenir un débit su prier à 144 kbps. ce débit permettra de développer les NTICS très en retard au Tchad,**
- l'installation de ce réseau CDMA sera accompagner du remplacement des anciens centraux dans les localités des provinces : Doba, Bongor , Sarh, Faya, etc-----**

Difficultés.

Le désengagement de la BM très précoce après la reforme du secteur a donne un coût dure au secteur des Télécommunications.

Le renforcement de capacité du Ministère et de l'OTRT était bloqué.

Les textes d'application de la loi 009/PR/98 régissant les Télécommunications ne sont pas achevés et/ou inexistant.

Le non respect effectif des cahiers des charges respectifs par les opérateurs.

Le non aboutissement jusqu'à là le projet fibre optique qui devait être au début de la construction des artères en 2007 et l'élaboration de cahier de charge.

Informations socio-économiques et démographiques

1. Données démographiques et macro-économique nationales

	I.1 Démographie		Source/observation
111	Population totale au dernier recensement	6.279.931	Recensement de la population de 1993 INSEED
112	Date du dernier recensement	1993	INSEED
113	Population totale estimée en 2004	8.986.100	Direction des Activités en matière de population (DAP) INSEED
114	Taux de croissance démographique	3,1%	DAP/INSEED 2006
115	Population estimée en 2015	12.267.000	DAP/INSEED 2006
116	Taux d'urbanisation	25,9%	DAP/INSEED 2006
117	% habitants en zones rurales	74,1%	DAP/INSEED 2006
118	% de femmes	51%	DAP/INSEED 2006
119	% d'hommes	49%	DAP/INSEED 2006
	Espérance de vie		
1110	Moyenne nationale	49,6 ans	DAP/INSEED 2006
1111	Moyenne/ Homme	48,5ans	DAP/INSEED 2006
1112	Moyenne/Femme	50,6 ans	DAP/INSEED 2006
1113	% population active (15-59) ans	49,3%	DAP/INSEED 2006
1114	% > de 15 ans	47%	Donner la classification retenue dans les documents officiels le cas échéant et préciser la source DAP/INSEED 2006
1115	% 15<x< 25 ans	21,2%	
1116	% 25<x< 60 ans	28,1%	
1117	% < 60 ans	96,3%	
1118	Autres données démographiques d'intérêt		
	I.2 Macroéconomie		Date/ Source/observation
121	Dette extérieure 2003	731milliards de FCFA	En fin de période 2003 DAP/INSEED
122	PIB 2003 au le plus récent disponible	1,582(2003) ; 2,332(2004); 3,106(2005) en milliards de FCFA	DAP/INSEED
123	Taux de croissance	14,3% (2003) 33,7% (2004) 8,5% (2005)	DAP/INSEED
124	Objectifs de croissance et dates		
125	PIB/tête et date	195,8 (2003) 281,2 (2004) 364,7 (2005) en milliers de FCFA	DAP/INSEED 2006

126	% industrie dans PIB	2,3% (2003) ; 7,6% (2004) ; 17% (2005) secteurs secondaires y compris Recherche et Dévelpt pétrolier	DAP/INSEED 2006
126	% services dans PIB	6,7% (2003) ; 7,8% (2004) ; 9,7% (2005)	DAP/INSEED 2006
127	% agriculture dans PIB	32,8% (2003) ; 82,4% (2004) ; 6,1% (2005) secteurs primaires	
128	% secteur des TIC dans PIB		
129	IDH- rang 2002 :	173	BM
1210	IDH- rang 2003	0,376	
1211	IDH- rang 2004	0,379	
	Indicateur de pauvreté retenu	Dépense de consommation	DAP/INSEED 2006
1212	% pauvreté national	55%	ECOSIT-2 2006 INSEED
1213	% pauvreté en zone urbaine	20,2%	
1214	% pauvreté en zone rurale	79,8%	
1215	% pauvreté Femme	51,8%	ECOSIT-2 2006 INSEED
1216	% pauvreté jeune		
1217	Taux de chômage	22,6%	ECOSIT-2 2006 INSEED
1218	Taux de chômage jeunes		
1219	Taux de chômage Femmes	24,3%	ECOSIT-2 2006 INSEED
	Education	Rapport du plan national de développement de l'éducation le cas échéant- Fournir la carte des infrastructures éducatives	
			Objectifs nationaux : 2005- 2010- 2010
1220	Taux d'alphabétisation	61,5%	Réduire de 50% en 2015
1221	Taux d'alphabétisation femmes	12,1%	Femmes de 15-59 ans INSEED/2004
1222	Taux d'alphabétisation hommes	38,1%	Hommes de 15-59ans INSEED/2004
1223	Taux de scolarisation (brut)	74,9%	
1224	Taux de scolarisation- garçon	84,7%	
1225	Taux de scolarisation- fille	64,8%	

1226	Objectifs nationaux	107 en 2015		
1227	Taux de déperdition scolaire	67%		
1228	Taux de déperdition scolaire filles			
1229	Taux de déperdition garçons			
	Santé	Rapport du plan national de développement de la santé le cas échéant- Fournir la carte sanitaire du pays		
1230	Taux de mortalité infantile 0/00	102 0/00		2004/IDST-2/INSEED
1231	Taux de mortalité maternelle pour 100.000	1099 0/000		2004/IDST-2/INSEED
1232	Taux de prévalence VIH/SIDA en %	3,3%		2005 /ENSP/INSEED
1233	Taux de couverture des formations sanitaires	70,14%		DSIS
	Autres taux de couverture sanitaire :			
1234	Nombre de médecin pour 1000 hbts ou autre indicateur officiel utilisé	0,04 ‰		DSIS
1235	% de médecin- femmes			
1236	% de médecin homme			
1237	Autres données d'intérêt pour le secteur			
	Energie			Fournir une carte détaillée du réseau national de distribution d'énergie du pays
1238	% de ménages branchés	2,85%		
1240	% puissance souscrite industrie	50%		
1241	% puissance souscrite domestique	50%		
1242	% puissance capitale	25%		10 mva sur 40
1243	Taux électrification rurale	0%		Fournir le plan d'électrification rurale
1244	Taux électrification rurale par énergie solaire	R A S		
	Transport./désenclavement			Fournir une carte détaillée du réseau de transport du pays
1245	Km de routes bitumées	972		Ministère des infrastructures
1246	Km de routes en terre stabilisée	Réseau prioritaire entretenu 6221km réseau permanent non revêtu 1764km réseau saisonnier 3662km Réseau non recensé 15000km		Ministère des infrastructures
1247	Nombre de ports maritimes	0		
1248	Nombre et classe d'aéroports	51/ trois catégories Catégorie 1 N'Djam. Sarh, Abéché, Faya.,		

		Moundou ; Catégorie 2 Am- Timan, Ati, Bol, Bongor, Mongo, Pala, Laï, Doba, Biltine, Mao, Bokoro, Bousso (12) Categorie 3 34	
1249	Km de chemin de fer		
	Communications électroniques		Fournir une carte détaillée du réseau de communications électroniques du pays (y comprises radio, TV, télé centres et CCM)
1250	Télé densité nationale (fixe et mobile)	5,24%pour une population d'environ 10 millions et 523000 abonnés	Office Tchadien de Régulation des Télécoms (OTRT) en 2006
1251	Télé densité fixe	2%	Office Tchadien de Régulation des Télécoms (OTRT) en 2006
1252	Télé densité mobile	5,34 pour 510000 abonnés	Office Tchadien de Régulation des Télécoms (OTRT) en 2006
1253	Taux de croissance fixe	4,33%	Office Tchadien de Régulation des Télécoms (OTRT)en 2006
1254	Taux de croissance mobile	115,46%	Office Tchadien de Régulation des Télécoms (OTRT) en2006
1255	% lignes dans la capitale	80%	Office Tchadien de Régulation des Télécoms (OTRT)
1256	% lignes en zone rurale	20%	Office Tchadien de Régulation des Télécoms (OTRT)
1257	Couverture mobile	77 villes pour celtel et 25 villes pour tigo	
1258	Capacité totale de la bande passante (préciser en montée et en descente)	18 Mbts national 08 Mbts international	
1259	Capacité en satellite		
1260	Capacité en fibre optique	26 km	
1261	Km de fibre en réseau national	26km	
1262	Km de fibre en zone urbaine (inter centraux) ou autres	26 km (dans la capitale)	Office Tchadien de Régulation des Télécoms (OTRT)
1263	Nombre de LS et capacités offertes	17LS avec une capacité de 128 mbits	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1264	Nombre et localisation de stations VSAT	40	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1265	Existence et localisation du Hub	GOUDJI	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)

1266	Nombre d'opérateurs fixes	1	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1267	Nombre d'opérateurs VoIP	2 (Ditacom et Mitélécom)	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1268	Nombre d'opérateurs du mobile	2	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1269	Nombre estimé d'internautes	25.000	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1270	Nombre d'ISP (fournisseurs de services Internet)	1	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1271	Nombre d'ASP (fournisseurs d'accès)	08	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1272	Nombre et localisation de POP	01	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1273	Point d'échange Internet le cas échéant	0	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD)
1274	Nombre de cybercafé	08	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD) 2006
1275	Nombre de centres multimédia	4	?
1276	Nombre de télé centres sans Internet	RAS	
1277	Nombre d'entreprises privées dans le domaine des TIC (installateurs et main tenanciers)	02	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD) 2006
1278	Nombre de centres de formation en TIC et localisation	01	Société des télécoms du Tchad (SOTELTCHAD) 2006
1279	Nombre moyen de personnes formées par an et classification par niveau		Utiliser les normes de classification nationales en donnant les précisions
1280	% Femmes formées		
1281	% hommes formés		
1282	Nombre de radio FM commerciales	6	Haut Conseil de communication (HCC) 2006
1283	Nombre de radio communautaire ou associatif	3	Haut Conseil de communication (HCC) 2006
1284	Nombre de radio FM confessionnelles	3	Haut Conseil de communication (HCC) 2006
1285	Nombre de stations TV	1	Haut Conseil de communication (HCC) 2006
1286	Nombre de presses écrites accessibles en ligne	06	Haut Conseil de communication (HCC) 2006
1287	Autres réseaux de communications électroniques		Nature, capacité et lieux desservis
1288	Chemin de fer	00	
1289	Réseau bancaire, y compris réseau de la banque centrale	Toutes les banques ont de VSAT et ne font uniquement que le données	

1290	Pipe line (pétrole ou gaz)	Komé – kribi 1500km	
	Transport d'énergie électrique)	00	

2. Données démographiques et macro-économique régionales

Compte tenu de la spécificité de chaque pays en matière de découpage administratif dans le cadre de la politique de décentralisation, il est utilisé pour l'établissement du présent questionnaire le découpage suivant par ordre décroissant d'importance:

Région, province, département ou collectivité territoriale, commune, village.

L'approche de ZIE est certes intéressante pour raison de neutralité administrative au profit du privilège accordé aux aspects économiques ; cependant, la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de développement du secteur des télécommunications pourrait se heurter à des contraintes de coordination, voire à des conflits avec la politique nationale de décentralisation et de développement local.

Il est donc suggéré une combinaison de ces deux aspects, quitte à définir une ZIE d'application du projet qui résulterait de l'association de deux ou trois régions.

A noter également que la majeure partie de partenaires en développement apportent des appuis à des programmes régionaux de développement sur la base du découpage officiel.

	2.1 données administratives	Préciser la dénomination officielle du découpage administratif du pays appliqué à la politique de décentralisation :
211	Nombre de régions administratives	18 Ministère de l'Adm. du Territoire 2006
	Classer les régions par ordre selon les critères suivants :	
212	Population	N'djam. ; Guéra ; MK/Est ; Ouadaï. ; Lo ; Tandjilé ; Lr. ; Mandoul ; Hadjer Lamis. MK-Ouest ; Bata ; Kanem ; Lac ; Chari Bagirmi ; Wadi Fira ; Salamat ; Moyen Chari ; BET
213	Nombre de provinces	18
214	Nombre de départements	56
215	Importance économique	Exemple : contribution de la région au PIB national
	Classer les régions selon les aspects économiques suivants :	
216	Agriculture et agro-industrie	
217	Industrie minière	
218	Commerce et services	

	2.2 création de ZIE	
221	Regrouper les régions en 5 Zones d'intérêt économiques (ZIE), connexes et compacts	Si une région contient la capitale dans le découpage administratif, la zone urbaine de la capitale sera soustraite dans les approches ZIE
222	Classer les ZIE par nombre de régions	
223	Classer les ZIE par nombre de provinces	
224	Classer les ZIE par nombre de départements	
225	Classer les ZIE par nombre de communes	
226	Classer les ZIE par nombre de village	
227	Classer les ZIE par population	
228	Classer les ZIE par nombre total de ménages	
229	Classer les ZIE par taille moyenne des ménages	
2210	Classer les ZIE par taux de croissance démographique	
2211	Classer les ZIE par % féminin de la population	
2212	Classer les ZIE par % jeune de la population	
2213	Classer les ZIE importance économique	
2214	Classer les ZIE selon les aspects économiques suivants :	
2215	Agriculture et agro-industrie	
2216	Industrie minière	
2217	Commerce et services	
2218	Développement des infrastructures de transport	
2219	Développement des infrastructures d'énergie	
2220	Développement des infrastructures d'éducation	
2221	Développement des infrastructures de santé	
2222	Développement des infrastructures de communication	
2223	Trafic sortant des communications	
2224	Trafic entrant des communications	
	2.3 Données spécifiques par ZIE	A partir des informations démographiques et socio-économiques nationales et régionales collectées, fournir une agrégation par ZIE, de façon aussi fine que possible
231	Données spécifiques additionnelles du ZIE	
2311	Carte routière détaillée du ZIE	
2312	Carte détaillée du réseau électrique	
2313	Carte détaillée du réseau de communication	
2314	Carte sanitaire détaillé du ZIE	
2315	Carte des infrastructures éducatives	
2316	Carte hôtelière et touristique du ZIE	

2317	Classer les régions, provinces, départements ou collectivités territoriales, communes selon les divers critères utilisés pour les régions et les ZIE	
2318	Liste des agglomérations ou villes rurales du ZIE comptant plus de 5 000 habitants	
2319	Nombre de ménages dans le ZIE	
2320	Taille moyenne des ménages	
2321	Trafic téléphonique intra -ZIE	
2322	Taux de croissance des 5 dernières années du trafic intra- ZIE	
2323	Trafic inter- ZIE	
2324	Liste des projets de développement tous domaines confondus et intéressant le ZIE	
2325	Liste des institutions et organisations gouvernementales (directions régionales, provinciales et départementales)	
2326	Liste des ONG et des organisations des communautés de base (OCB)	
2327	Liste des associations professionnelles	
2328	Liste des clubs sportifs du ZIE	
	Découper le ZIE en 2 ou 3 sous- ZIE compacts et connexes	Partir des 2 ou 3 principales villes du ZIE et diviser la population totale du ZIE par 2 ou 3 selon l'importance ; avec un minimum de population pour un sous- ZIE de 100 000 habitants

3. Informations générales relatives à l'environnement du secteur des TIC

- 3.1 Loi réglementant le secteur, date et instance d'adoption
- 3.2 Structure du marché
- 3.3 Description sommaire du contenu de la politique nationale en matière de service universel ;
- 3.4 Plan et stratégie en cours en matière d'accès universel
- 3.5 Etat du processus de la réforme, date prévue pour la libéralisation totale du secteur
- 3.6 Nombre d'instance de régulation et statut (autorité de régulation des télécommunications, instance et processus d'octroi des licences si celle-là est différente du régulateur des télécommunications, instance de planification et gestion des ressources spectrales)
- 3.7 Instance de gestion du nom de domaine du pays
- 3.8 Autorité de régulation de l'information si celle-là est différente du régulateur des télécommunications (statut et compétence)
- 3.9 Autorité nationale de régulation de la concurrence
- 3.10 Engagements et/ou projet d'offre d'engagements dans le cadre de l'OMC
- 3.11 Engagements dans le cadre de la CEMAC
- 3.12 Engagements dans le cadre de la CEEAC
- 3.13 Grands axes stratégiques de la politique nationale en matière de développement du secteur des TIC et lien avec la politique nationale de développement (DSRP, OMD) le cas échéant ; calendrier de mise en œuvre ;
- 3.14 Institution chargée de la mise en œuvre si celle-là est différente du régulateur des télécommunications (statut , mission, objectifs et compétences)

- 3.15 Principal partenaire au développement qui accompagne le gouvernement dans la mise en œuvre
- 3.16 Position ou contribution du gouvernement au SMSI

4. Rappel des objectifs de cette première étape de la méthodologie

Cette première étape déclinée ci-dessus consiste à faire l'état des lieux en matière de développement économique et social et du secteur des télécommunications tant au niveau national, régional et des ZIE constitués.

La liste des informations à collecter est construite de façon à permettre le retraitement des données pour cohérence et des agrégations jugées utiles.

Le niveau de détail des informations et données collectées dans cette première étape devra faciliter le choix des ZIE et les points d'entrée des divers projets, de même que l'établissement de benchmarks pour des besoins de comparaison entre pays, entre régions et entre ZIE.

Enfin, le lien avec les structures officielles de développement facilitera aussi la définition d'indicateurs de mesure d'impact de la stratégie mise en place la recherche de financement.

5. Etapes suivantes de la méthodologie

Trois autres étapes ponctuent la stratégie :

- 5.1 L'évaluation de la demande en services de communications électroniques à partir des besoins potentiels déterminés par les données fournies dans la première étape, complétées une enquête détaillée sur le revenu des ménages, la détermination des hiérarchies de consommation (éducation, santé, communication), le niveau de connaissance et d'usage des services de communication, la classification des outils de communication utilisés, et enfin, les principaux freins rencontrés par les usagers du ZIE.
- 5.2 Les deux autres étapes concernent la formulation de la stratégie permettant d'évaluer les écarts entre offre et demande en services de communications électroniques dans le ZIE, les propositions de solution en tenant compte de l'environnement et des tendances internationales, en particulier des nouvelles possibilités offertes par les récentes évolutions technologies (convergence et technologies- IP) et les mesures d'accompagnement nécessaires pour faciliter la mise en œuvre.
- 5.3 Les facteurs de succès de ces étapes suivantes sont largement tributaires de la qualité des informations collectées dans la première étape, mais encore une fois, il importe

que le noyau de la contrepartie nationale maîtrise dès le départ l'ensemble du processus.